



**HAL**  
open science

## Quatre formes du partage : une ethnographie sémiotique du partage

Boris Maynadier

► **To cite this version:**

Boris Maynadier. Quatre formes du partage : une ethnographie sémiotique du partage. Revue Française de Gestion, 2023, 49 (312), pp.15-34. 10.3166/rfg.312.15-34 . hal-04264207

**HAL Id: hal-04264207**

**<https://hal.science/hal-04264207v1>**

Submitted on 31 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Quatre formes du partage

## Une ethnographie sémiotique du partage

**Boris Maynadier**

Dans Revue française de gestion 2023/5 (N° 312), pages 15  
à 34 Éditions Lavoisier

ISSN 0338-4551

ISBN 9782746249639 DOI 10.3166/rfg.312.15-34

### **Les formes du partage : enquête ethnographique et analyse sémiotique**

Le partage n'est pas une notion simple. Le concept fait l'objet d'une controverse théorique sur laquelle cet article apporte une nouvelle perspective. L'originalité de ce travail réside d'une part dans le choix du terrain d'enquête, et d'autre part par la méthode d'analyse sémiotique. Le terrain ethnographique choisi est une petite ville, au sein de laquelle prend place une diversité de pratiques de partage. La méthode sémiotique greimassienne permet d'organiser et de structurer les données variées du terrain et de proposer un renouvellement théorique du concept de partage. L'article propose et articule quatre formes du partage, fondées sur les principes d'échanges de Polanyi. L'analyse montre que les formes de partage peuvent être paradoxales, et qu'elles reposent sur des relations sémiotiques qui les distinguent et les lient entre elles.

partage ; carré sémiotique ; modèle génératif ; étude de cas ; ethnographie

### **The forms of sharing : ethnographic investigation and semiotic analysis**

Sharing is not a simple notion. The concept is the subject of a theoretical controversy on which this article brings a new perspective. The originality of this work resides on the one hand in the choice of the investigation field, and on the other hand in the semiotic analysis method. The ethnographic field chosen is a small town, within which a diversity of sharing practices takes place. The Greimasian semiotic method allows us to organize and structure the varied data from the field and to propose a theoretical renewal of the concept of sharing. The article proposes and articulates four forms of sharing, based on Polanyi's principles of exchange. The analysis shows that the forms of sharing can be paradoxical, and that they are based on semiotic relations that distinguish and link them together.

sharing ; semiotic square ; generative model ; case study ; ethnography

Que signifie partager ? Est-ce diviser quelque chose et en donner une partie ? Est-ce négocier les manières d'habiter l'espace public d'une ville ? Ou encore respirer le même air sans qu'il appartienne à personne, et alors partager un bien commun à l'humanité (Ostrom, 2010a) ? Le partage doit-il être entendu comme dans le terme récent « économie du partage » qui désigne une économie numérique de l'accès (Aspara et Wittkowski, 2019 ; Chen et Wang, 2019 ; Buhalis et al., 2020 ; Olson et Ahluwalia, 2021 ; Vinod et Sharma, 2021). Cette économie prend ses sources dans le partage non-marchand, une forme de don généralisé, comme l'a montré Giesler (2006) avec l'étude de la plateforme gratuite de partage Napster. Devant cette multitude de formes, il n'est pas simple de définir le partage, alors qu'il s'agit d'une modalité d'échange courante et un concept important pour la gestion.

Les études précédentes abordent le partage selon trois perspectives. La première est théorique, les auteurs comme Belk (2010, 2014a, 2014b) et Arnould et Rose (2014, 2015) cherchent à définir ou discuter le concept de partage sur la base d'un cadre théorique préalable. La deuxième perspective est empirique et questionne le partage à partir d'une enquête portant sur la ville (Griffiths et Gilly, 2015; Roux et al., 2018; Vith et al., 2019; Visconti et al., 2010), des sites internet de partage de logement (Scaraboto et Figueiredo, 2021) et de véhicules (Bardhi et Eckhardt, 2012; Lamberton et Rose, 2012), ou les réseaux sociaux (Alhubaishy et Aljuhani, 2021). Enfin, la troisième perspective est expérimentale, comme lorsque les chercheurs souhaitent étudier un comportement contre-intuitif qui vise à utiliser le partage comme pouvoir sur autrui (Olson et Ahluwalia, 2021). Chacune de ces approches permet de mieux comprendre le sens du partage, sans répondre à toutes les questions. Une controverse oppose notamment la conception du partage proposée par Belk (2010), fondée sur la théorie du soi étendu, à celle défendue par Arnould et Rose (2014, 2015), fondée sur la théorie du don élaborée par Mauss (1925).

Face à l'absence de consensus sur la conception du partage, nous cherchons à le cerner le concept dans la diversité de ses formes. Pour cela, nous faisons d'abord le choix d'une étude empirique et non seulement théorique. C'est en effet par une enquête terrain qu'il est possible d'accéder à la multiplicité des formes que peut prendre le partage. Le terrain d'enquête est Pinsaguel, une petite ville du sud de la France, au sein de laquelle le partage prend de multiples formes, dans la vie quotidienne de ses habitants, dans le foisonnement de sa vie

associative et dans les préoccupations de ses élus. Les élus de la ville Pinsaguel se posent une question : quelles sont les pratiques de partage qui sont à même de créer du lien social sur leur territoire ? L'épisode pandémique de la Covid-19 a renforcé l'usage des plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services dans un échange de pair à pair. Or, pour les responsables publics, ces pratiques ne sont pas génératrices de lien social. Ce constat est en accord avec des analyses académiques récentes (Aspara et Wittkowski, 2019; Bardhi et Eckhardt, 2012; Olson et Ahluwalia, 2021). Les élus s'inquiètent d'un délitement du lien social sur le territoire de la commune de Pinsaguel. L'étude construite avec les responsables du territoire conduit à questionner les pratiques de partage sur le territoire.

Cet article présente d'abord l'état des débats théoriques autour du concept de partage, en particulier la controverse qui oppose la conception du partage à travers la théorie du soi étendu (Belk, 2010) et sa critique sous-tendue par la théorie du don (Arnould et Rose, 2014, 2015). Nous présentons une revue de littérature à travers la grille des principes d'échange proposée par Karl Polanyi dans son ouvrage classique « La grande transformation » (Polanyi, 1944). Nous décrivons ensuite le terrain d'enquête, une ethnographie et une série d'entretiens conduits sur le territoire de la ville de Pinsaguel. L'analyse du terrain permet de proposer une conceptualisation du partage à l'aide d'un carré sémiotique. Quatre formes du partage sont identifiées, articulées et discutées.

## **CADRE THÉORIQUE**

### **La controverse du partage**

Deux théories du partage s'opposent dans la littérature. La controverse porte sur la structure de réciprocité du concept. Le partage est-il non-réciproque, c'est-à-dire gratuit, sans retour attendu ? Ou est-il réciproque, chaque partage impliquant un retour conscient ou inconscient, sous forme d'un bénéfice pour celui qui partage ?

La première théorie du partage est proposée par Belk (2010). Pour l'auteur, le partage se conçoit en tant qu'échange, au sens d'un "processus de distribution de ce qui nous appartient à d'autres pour leur usage, et inversement" (Belk, 2010: 717). Le partage constitue une alternative à la possession privée, les bénéficiaires d'une possession pouvant profiter à plusieurs. L'approche défendue par Belk est ancrée dans le modèle domestique de la famille et donc par

la structure de la parenté moderne. Elle est inspirée de l'analyse proposée par Price (1975), pour qui l'espace domestique génère une « économie intime » qui est considérée comme une matrice de l'économie. Conforme à celle de Price, la position de Belk est que « le partage est lié à l'idée de propriété, de possession et de soi qui sont apprises pendant l'enfance » (Belk, 2010: 727). Dans la sphère domestique, le partage met l'emphase sur l'amour et l'attention, et sur le sentiment d'unité que suppose le partage familial (Belk, 2010: 720). En adoptant cette conception du partage, l'économie du partage n'est alors qu'un pseudo-partage, inauthentique parce qu'intéressé (Belk, 2014a).

La seconde proposition est une critique formulée par Arnould et Rose (2014, 2015) en réaction à celle de Belk. S'appuyant sur la théorie anthropologique du don, les auteurs adressent de multiples critiques à la proposition de Belk, à la suite de quoi ils proposent le concept de mutualité comme alternative. Selon Arnould et Rose (2014, 2015), le concept de partage n'est pas suffisamment discriminant, ce terme décrivant des réalités très diverses relevant d'autres structures d'échange comme le don ou le contrat. Les auteurs font le constat que le partage ne repose pas sur une structure unique établie, ce qui les conduit à formuler leurs critiques. Pour étayer cette analyse, les auteurs remettent en cause la structure non-réciproque du partage. En effet, il serait alors associé à un don parfait, généreux et gratuit, sans attente de retour. Or, Bualis et al. (2010) et Olson et Ahluwalia (2021) ont montré que le partage peut conduire à détruire de la valeur ou être mal intentionné, et produire des effets contraires à ceux décrits par Belk (2010). Comme le souligne l'anthropologue Augé (2020: 88), le partage peut être ambivalent, une idée partagée ne fait peut-être pas l'unanimité, le partage des richesses et des ressources peut être tout à fait inégalitaire, on peut partager une souffrance autant qu'un bonheur. Il en résulte que, ne reposant pas sur une structure de non-réciprocité, une structure unique du partage n'est pas identifiée..

Pour sortir de cet impasse conceptuel, Arnould et Rose (2014) proposent le concept de mutualité, en s'appuyant sur la notion de réciprocité généralisée proposée par l'anthropologie (Levi-Strauss, 1958). Pour les auteurs, « si le partage est un concept distinct du don, il renvoie tout d'abord à la compréhension des usages collectifs des ressources en propriété communautaire, qu'il s'agisse de l'air que nous respirons, de l'océan dans lequel nous pêchons, de la biodiversité qui nourrit la planète (...) » (Arnould et Rose, 2014: 223). À cette

proposition, Belk appelle à « ne pas accepter de substitut » au concept de partage (Belk, 2016). La controverse montre la difficulté de cerner le concept de partage. S'agit-il d'un mode d'échange (Belk, 2010; Scaraboto, 2015) ou d'une mutualisation de ressources (Arnould et Rose 2014, 2015; Habibi, Kim, et Laroche 2016) ?

### ***Le partage subordonné aux principes d'échange***

Pour Scaraboto (2015) le don, le partage, le troc et échanges marchands sont des modalités multiples d'échange qui s'entremêlent dans les pratiques ordinaires. Le partage est lui-même une notion hétérogène. Entre le partage ordinaire au sein de la famille vécu comme non-réciproque (Belk, 2010), l'économie du partage fondée sur les plateformes numériques marchandes (Bardhi et Eckhardt, 2012), le partage de l'espace public dans les villes (Griffiths et Gilly, 2015) et le partage des communs sur le mode de la mutualité (Arnould et Rose, 2015), le concept est pluriel. En l'état actuel des connaissances, il semble illusoire de trouver une structure unique au concept de partage, comme les anthropologues ont réussi à le faire pour le don (Mauss, 1925; Hénaff, 2010). Cela conduit à considérer le partage comme une forme d'échange prise dans l'histoire économique, définie par plusieurs principes et non une structure unique.

Or, nous pouvons trouver de tels principes d'échange dans l'ouvrage classique de Polanyi, La Grande transformation (Polanyi 1944). L'auteur identifie quatre principes dans son analyse historique des échanges : l'autarcie domestique, la réciprocité communautaire, la redistribution par une structure étatique et le marché.

- Le principe d'autarcie domestique est au coeur des économies pré-modernes.

L'administration domestique « consiste à produire pour son propre usage » (Polanyi 1944: 99). Le chez-soi est historiquement un espace de production. Ainsi, Galluzo rappelle que jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, la plupart des gens produisaient majoritairement leurs aliments, construisaient leur maison, tissaient leurs vêtements eux-mêmes ou dans le cadre d'une communauté rurale restreinte (Galluzo, 2020). Le modèle est le groupe clos dont l'autarcie repose sur la production d'usage et des échanges majoritairement internes au groupe. Pour Price (1975), le partage s'enracine dans une économie familiale. Les travaux récents portant sur l'espace domestique, celui de la maison et de la vie familiale dessinent

une situation contrastée. D'un côté l'espace domestique est celui d'une appropriation intime, où la configuration du logement fonctionne comme des « dispositifs socialisateurs, qui façonnent les dispositions de leurs occupants » (Gilbert, 2016). Le « chez soi » permet de construire un espace à son goût, propre, organisé et plus ou moins rangé (Dion et al., 2014). Le chez soi organise alors la production et reproduction spatiale de soi, procurant aux occupants un sentiment de confort et d'identité. Inversement, l'espace domestique présente aussi une face opaque. Il a été montré que l'espace domestique est le lieu où la reproduction de la domination masculine sur les femmes sont la plus déterminante (Bourdieu, 1998). D'un autre côté, la « passion pour la maison individuelle » (Staszak, 2001) génère un désintérêt pour la vie publique. Oldenburg (1999), pour qui la socialité passe par des lieux tiers, autres que les espaces domestiques et de travail, le repli dans la maison est une conséquence du « rôle de la famille (qui) s'est hyper-développé comme une cellule hypertrophiée », relevant d'un « culte de la domesticité » (Maciel et Wallendorf, 2021). Le partage est ambivalent dans la sphère domestique, à la fois socle socialisateur de la cellule familiale et forme close et opaque de l'échange.

- Le principe de réciprocité provient de la théorie du don (Mauss, 1925; Levi-Strauss, 1958). Pour Polanyi, « tous les échanges s'effectuent comme des dons gratuits dont on attend qu'ils soient payés en retour, quoique pas nécessairement par le même individu » (Polanyi, 1944: 92). Depuis, la réciprocité a été mise au coeur de l'analyse de la gestion en mutualité des biens communs, c'est-à-dire de ressources partagées, qui implique un "on" collectif plutôt que le "je" sujet d'un échange inter-individuel. Les communs sont des ressources partagées par la communauté, comme l'eau et l'air, mais aussi Wikipedia dans le domaine de la connaissance dans un espace numérique. Le philosophe Monnin (2021) souligne l'existence de communs négatifs, comme la pollution plastique des océans, produite et gérée par la communauté humaine. La gestion des communs a été notamment étudiée par Ostrom (2010), à la suite de l'article critique de Hardin, la Tragédie des communs (Hardin 1968). Pour ce dernier, la gestion commune d'un monde fini selon le principe de la réciprocité généralisée, laissant à chacun la liberté de l'exploiter alors que la densité de population est forte, conduit inexorablement à l'épuisement de ses ressources. Ostrom indique que la réalité est plus complexe. L'autrice montre que la gestion des dilemmes



posés par les biens communs nécessite un haut degré de coopération entre les agents, fondé sur la confiance. Pour Ostrom, ce n'est alors ni l'Etat ni le marché qui apportent les meilleurs modes de gestion, mais des communautés d'habitants (Ostrom, 2010). Un exemple d'espace de réciprocité est présenté par Giesler et Witten (2003). Les auteurs analysent le partage de fichiers musicaux sur la plateforme Napster. Le partage de pair à pair y est possible car la structure de la plateforme en réseau permet des échanges selon une hiérarchie symétrique horizontale. L'espace d'échange a été construit et maintenu dans cette perspective, générant alors une multiplicité d'échanges. Les auteurs conduisent d'abord une analyse sous l'angle de l'expérience individuelle, altruiste ou instrumentale (Giesler et Witten, 2003), puis dans un article plus tardif Giesler (2006) propose une analyse de la plateforme comme système de dépendance mutuelle, comme un « tout organique » rhizomatique fondé sur la structure réciproque du don. Cette même structure symétrique de la mutualité peut être identifiée dans les communautés de consommation non-géographiquement liées (Muniz et O'Guinn 2001) et dans des tiers lieux et fablabs (Cabras and Mount, 2017; Cohendet et al., 2021; Oldenburg, 1999). Par ailleurs, les communautés réciproques peuvent être vécues comme une échappatoire au marché, comme pour les consommateurs qui vont vivre un festival artistique en plein désert décrits par Kozinets (2002). Inversement, l'obligation sociale de réciprocité peut être vécue comme une pression sociale, et conduire à un échappatoire par le marché (Marcoux, 2009).

- Le principe de redistribution suppose une centralisation des ressources par une forme étatique. Selon Polanyi (1944), les biens publics sont partagés car ils relèvent de la logique de redistribution, et donc d'une gestion organisée par les institutions centralisées (État ou collectivités territoriales par exemple). Cette circulation des richesses relève de la décision politique, en vue de faire société. Par exemple les services publics relèvent de la redistribution des impôts sur un territoire donné (Polanyi, 1944). La circulation des biens relève alors de la décision politique. Par exemple les services publics sont financés par la redistribution des impôts sur un territoire donné. La redistribution dépendant d'une institution redistributrice, elle présente un « caractère territorial » (Polanyi, 1944: 93). Une municipalité est un exemple d'institution redistributrice. Elle agit dans le cadre de son territoire, composé d'espaces, dont les espaces publics qui relèvent au moins partiellement

de sa compétence. L'impôt sert en effet à financer la création, maintient et l'animation des espaces publics selon le modèle de la centralité. Le partage des biens et des espaces publics relève de la logique de redistribution, mais aussi de la régulation. Par exemple une étude montre que de nombreux sites web sont inadaptés aux publics vulnérables minoritaires. Or, la logique de marché étant insuffisante pour conduire à leur adaptation, une intervention publique est nécessaire pour les réglementer (Kaufman-Scarborough and Childers, 2009). Un partage inégalitaire peut ainsi être corrigé en faisant intervenir la structure centralisée dans la logique asymétrique du marché. La redistribution est un principe d'échange qui donne lieu à des expériences de partage, comme le montrent les pratiques de négociation de l'espace hétérotopiques des trottoirs (Roux, Guillard et Blanchet 2018) et de la rue comme lieu de vie et espace de création artistique (Visconti *et al.*, 2010). Mais dans ces cas comme tous ceux se déroulant dans l'espace public, l'expérience de partage dépend d'une organisation centralisée de type étatique.

- Le principe de marché sous-tend l'économie du partage (Aspara et Wittkowski 2019) (Bardhi et Eckhardt 2012; Belk 2014; Buhalis, Andreu, et Gnoth 2020; Chen et Wang 2019; Olson et Ahluwalia 2021 ; Vinod et Sharma 2021). Les plateformes numériques fondées sur les échanges entre pairs prennent leur source dans le principe de réciprocité entre consommateurs. En effet, elles reposent sur une mutualisation des ressources comme le logement dans le cas d'Airbnb ou de Fairbnb ou les moyens de mobilité dans le cas de Blablacar. Cependant, l'économie des plateformes a évolué vers le principe du marché lorsque en adoptant à un modèle d'affaires capitaliste (Habibi, Kim, et Laroche 2016). Ce mouvement a conduit certains auteurs à produire une analyse critique de cette économie. En effet, contrairement aux échanges reposant sur le principe de réciprocités, l'économie du partage ne faciliterait pas l'émergence de communautés et de liens sociaux (Bardhi et Eckhardt, 2012), le marché mettant à mal « les formes organiques de l'existence, pour les remplacer par un type d'organisation différent, atomisé et individuel » (Polanyi, 1944: 235). En effet selon Bardhi et Eckhardt (2012), les plateformes de l'économie se distinguent de la réciprocité sur quatre dimensions : les échanges sont dépersonnalisés entre étrangers, l'échange est utilitariste et va à l'encontre de l'altruisme qui soutient le partage, l'accès est guidé par une réciprocité négative basée sur la surveillance, enfin les échanges ne génèrent pas le lien nécessaire à la création de communautés de marques. Pour

certaines, les plateformes pourraient orchestrer elles-mêmes les pratiques pour en limiter les effets délétères et renforcer sa valeur (Scaraboto et Figueiredo, 2021). Mais il a été montré qu'en réalité l'autorité politique intervient pour réguler les pratiques, comme dans le cas de la régulation d'Airbnb à Barcelone (Buhalis, Andreu, et Gnoth 2020). C'est un exemple parmi d'autres des relations d'opposition ou de complémentarité que peuvent entretenir les différents principes d'échange.

## MÉTHODE

La méthode d'enquête repose sur observation participante conduite dans la ville de Pinsaguel près de Toulouse en France, de juillet 2021 à septembre 2022 (Tableau 1).

**Tableau 1. Étapes périodes de la recherche**

Période	Phase de la recherche	Méthode de recherche
July 2021	Cadrage de l'enquête et définition de l'échantillon	Réunion avec le maire, le directeur général des services et des conseillers municipaux Conversations ad-hoc Journal de terrain
Septembre 2021	Visite et observation du territoire	Photos Journal de terrain
18 octobre 2021 > septembre 2022	Enquête par entretiens	Entretiens semi-directifs Guide d'entretiens Journal de terrain
septembre > décembre 2022	Analyse	Transcription des entretiens Analyse sémiotique
mars 2023	Présentation publique des résultats	Réunion publique devant 50 habitants, en présence des élus, au château de Pinsaguel Conversations ad-hoc Notes de terrain

### L'enquête

L'enquête a été engagée en collaboration avec la mairie de Pinsaguel, qui cherchait à «étudier la possibilité de créer un espace de vie sociale » (Journal de terrain, 10 juillet 2021). C'est lors

de la première réunion de cadrage avec l'équipe municipale (le maire, cinq conseillers municipaux et le directeur-général des services) que la thématique du partage a émergé comme axe de travail. Les membres de la mairie font le constat que « les habitants partagent moins depuis le confinement, ils sont moins présents en ville et on voudrait comprendre et dynamiser un peu tout ça sur le territoire » (Maire). Par ailleurs, les élus expriment leurs doutes quant aux concepts de sharing city et de smart city, qui peuvent selon eux nuire aux relations sociales sur le territoire. Le projet de recherche repose alors sur la recension des formes que prend le partage sur le territoire. Les responsables souhaitent utiliser les résultats pour obtenir des aides au financement d'un espace de vie sociale.

L'enquête repose sur un principe clef de la méthode de cas étendue (Burawoy, 1998). Ce principe consiste à s'appuyer sur un cas spécifique pour questionner une théorie et la reconstruire. Cela répond précisément à l'objectif du présent travail, réviser la théorie du partage à l'aide de l'étude approfondie non pas d'une modalité de partage définie a priori, mais d'un territoire sur lequel se déroulent une grande diversité de pratiques de partage.

La méthode de recherche est construite autour de trois approches du territoire : une série de réunions et d'échanges avec les responsables de la ville ; par la population que nous rencontrons, notamment lors d'une série de 16 entretiens semi-directifs (enregistrés, conduits à l'aide d'un guide et de fiches d'entretien) ; par l'observation du territoire que nous avons arpenté au cours de plus de 10 visites avec prise de photographies. La méthode doit permettre d'identifier des régularités pour faire émerger la structure conceptuelle du partage. L'enquête étant située, elle permet aussi de rendre compte des relations de pouvoir à l'oeuvre dans l'espace (Chatzidakis et al., 2012; Penaloza, 1994 ; Roux et al., 2018).

**Tableau 2. Les répondants aux entretiens semi-directifs**

N°	Répondant	Âge	Institution ou organisation	Durée des entretiens
<b>Entretiens individuels habitants</b>				
1	Paul	13	Centre jeunes	20 min
2	Stéphanie	17	Centre jeunes	41 min
3	Guilhem	40	Association Pinsaguel en transition	52 min
4	Laura	35	Conseil citoyen	59 min
5	Mélanie	30	Habitante	56 min
6	Paulette	36	Habitante	35 min
7	Julie	71	Association Pinsaguel' Art	47 min
8	Justin	23	Jardins collectifs	1h09
9	Laurette	32	Basket club de Pinsaguel	44 min
10	Robert	68	Conseil citoyen et Club des	56 min
11	Karine	34	Grossiste en viande	1h02
12	Dominique	71	Bénévole médiathèque	41 min
13	Patrick	72	Bénévole médiathèque	43 min
14	Caroline	41	Directrice ALAE	51 min
15	Patrice	43	Gérant Grande Famille (Tiers-lieu)	1h16
16	Ralia	33	Gérante friperie (commerce)	52 min
<b>Membres de la mairie</b>				

M1	Maire	72	Mairie	2 entretiens individuels de 1h30 environ chacun, 1 réunion de
M2	Conseiller municipal 1	60	Mairie	Réunion de calage
M3	Conseiller municipal 2	60	Mairie	Réunion de calage
M2	Directeur général des services	37	Mairie	Réunion de calage

### **La méthode d'analyse**

La méthode sémiotique adoptée permet d'identifier les formes du partage à l'aide de la multiplicité des pratiques observées sur le terrain, et de les articuler au sein d'un système structural. Pour trouver la structure, il est nécessaire de jouer avec des unités simples qui peuvent trouver un ordre. Ces unités sont à identifier dans les expériences observées, ainsi que dans la théorie existante qui, consciemment ou non, influence notre regard. Ces allers-retours entre données du terrain et théorie sont formalisées par une procédure d'analyse sémiotique conduite en deux étapes.

Nous conduisons d'abord une analyse sémiotique de type génératif (Fontanille, 2006), qui met en relation trois niveaux sémiotique hiérarchisés, de la structure au principes et à l'expérience, en suivant le principe selon lequel « des structures sans contenu sont vides, des expériences sans forme privées de signification » (Descola, 2015: 169) : le niveau de la structure de l'échange est le plus abstrait et souvent non-conscient ; celui des principes d'échanges est intermédiaire théorique, dont le contenu est ici issu des analyses conduite par Polanyi (1944) et enfin le niveau les expériences de partage est le plus concret. Ces trois niveaux entretiennent une relation générative, le sens subit des transformations en passant d'un niveau à l'autre. De la structure abstraite et minimal eux expériences diversifiées, le sens se déploie. Des expériences à la structure, le sens se condense. Le niveau des structures est le plus stable, il peut générer des principes et des expériences variées, mais répondant aux logiques des niveaux précédents. Les expériences de partage rencontrées sont associées à un principe,

auquel correspond une structure abstraite, car elles sont le produit d'un déploiement de sens à partir des structures et à travers les principes.

**Tableau 3. La générativité de chaque forme de partage**

Forme de partage	Définition	déploiement du sens	Condensation du
Expériences de partage	Vécu, dimension phénoménologique		
Principe	Modalité des échanges, correspondant à des régularités théoriques	^	v
		^	v
		^	v
		^	v
Structure	Définition abstraite et minimale de		

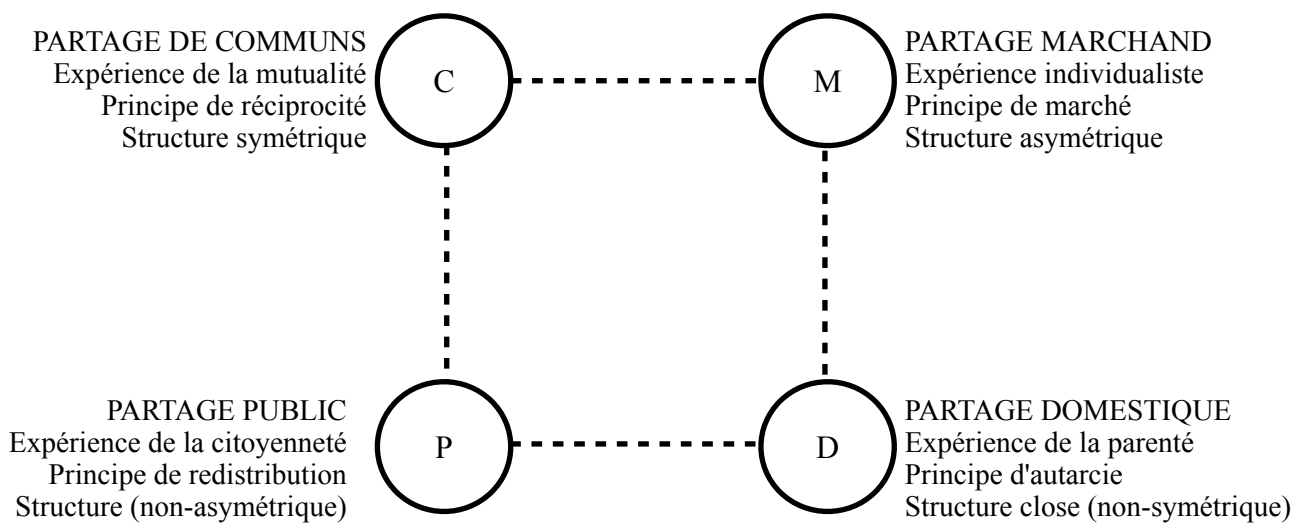
Les trois niveaux d'échange sont ensuite déployés au sein d'un carré sémiotique (Greimas, 1970: 137) présenté dans la figure 1. Celui-ci est construit au fil de l'analyse, par allers-retours entre le corpus de données et les théories des échanges et du partage. Le carré sémiotique est structuré sur la base des quatre principes d'échange et permet d'enrichir leur compréhension en les mettant les uns en rapport avec les autres au sein d'un système cohérent. Le carré permet de représenter la co-existence (Bourdieu, 2017) des principes de partage commun, de marché, d'autarcie domestique, de redistribution. Le carré doit permettre faire émerger une structure là où les données sensibles et l'expérience risquent de produire de la confusion, du fait de la co-existence des diverses expériences d'échange (Scaraboto, 2015) et de partage.

Le carré commence avec l'opposition du partage commun (C) et du partage marchand (M), c'est-à-dire des structures d'échanges symétriques et asymétriques selon Polanyi (1944). La négation des deux premières modalités de partage donne le partage domestique (D) à la structure non-asymétrique close et le partage public (P) à la structure non-asymétrique centralisée.

Sur le plan structural, le carré des formes de partage répond aux conditions que Levi-Strauss (1958: 332) a définies pour parler de structure : le modèle offre un caractère de système, le

modèle appartient à un groupe de transformations entre les modalités de partage, il est possible de prévoir comment le modèle réagira si l'on change un de ses éléments, enfin le modèle peut rendre compte de tous les faits observés. Dans la partie suivante nous détaillons chacune des modalités de partage, leur articulation entre elles ainsi que leurs trois niveaux génératifs.

**Figure 1. Le carré des formes de partage**



## RÉSULTATS

Cette partie présente les résultats de l'analyse l'émergence et l'articulation des formes de partage au travers de quatre séquences, 1) la préfiguration d'ateliers de réparation collectifs, 2) la fermeture du bureau de poste remplacée par une épicerie solidaire, 3) l'opposition jardins communs versus jardins privés et 4) le lancement d'un groupe numérique d'entraide et de partage.

### La préfiguration d'ateliers de réparation collectifs

Réparer des objets d'usage quotidien est une préoccupation pour les habitants de Pinsaguel.

La réparation des objets est devenue une préoccupation importante, comme en témoigne



l'émergence de multiples « repair cafés » (Madon, 2022). Mais réparer une bicyclette, un équipement électroménager ou électronique n'est pas à la portée de tous, dans un contexte domestique. Réparer chez soi demande des compétences, du matériel et de la motivation. La sphère familiale ne permet pas toujours de faire appel aux compétences nécessaires comme en témoigne Paulette « *c'est mon vélo qui est cassé, la chaîne je crois, ou le dérailleur... Bon moi je ne sais pas faire, mais alors pas du tout et mon mari non plus. Alors pour l'instant il prend la poussière (rires)* ». L'espace de partage commun qu'un repair café s'oppose ici à l'espace domestique, où la réparation n'est pas envisageable. Dans le récit de Paulette, nous identifions la volonté de sortir de l'espace limité du domestique pour entrer en relation avec des habitants prêtes à partager outils et savoir-faire. Le tableau 4 synthétise la générativité de la forme de partage commun.

**Tableau 4. La générativité du partage commun**

Forme de partage	Définition
Expériences de partage	Faire ensemble, troc, un espace « qui appartient à tout le monde, « on fabrique tout et on crée un espace »
Principe	Principe de réciprocité
Structure	Structure symétrique

La réponse au besoin de réparer des objets s'opère ici par un mécanisme de préfiguration d'ateliers de réparation partagés. Plusieurs habitants imaginent un « *café bricole* », quoi prend des formes plus ou moins précises lors des entretiens formels et des rencontres informelles, de « *l'atelier pour le groupe de cyclistes du club de troisième âge* » (Guilhem) au « *fablab ouvert à tous où on peut trouver des outils mais aussi être accompagné* » (Juliana). Il est difficile d'identifier une source de cette idée de repair café. Cependant, les membres de l'association « Pinsaguel en transition » s'en sont emparés. Pour le Président de l'association, il s'agirait d'un lieu de partage où auraient lieu des échanges non-marchands, notamment du troc :

*« Ce serait bien qu'il y ait un espace de partage où les gens de Pinsaguel qui ont sûrement des compétences pour aider les autres les aide à faire des réparations, de l'entretien, en échange de quelque chose d'autre. Sans avoir non plus une grande entreprise. Et du coup ça permettrait de faire du troc en nature pour dire je répare ton vélo ou en le fait ensemble et après moi je t'aide à bricoler sur autre chose ou alors on fait un chantier ensemble. » Justin*

Le repair café s'oppose à la société de consommation et à la logique marchande, qui est qualifiée de « société du déchet » (Laurette). La logique de partage de compétences est au coeur de la préfiguration d'un tel espace, il conduirait à l'acquisition de compétences et permettrait ainsi un gain d'autonomie de chacun :

*« Tous les trimestres on aimerait faire ce café bricole où le principe c'est qu'il y a des bénévoles qui savent réparer et qui montrent aux personnes qui viennent avec leurs appareils. Généralement c'est du petit électroménager ou des trottinettes, des vélos, peu importe. Et on montre comment réparer pour qu'ensuite les gens s'approprient le comment réparer. C'est bien mieux que de racheter tout le temps ces trucs, on ré-utilise et on jette moins. C'est plus écolo » Guilhem*

Pour Guilhem, le repair café se présente clairement comme une alternative à la logique marchande. La dimension écologique est associée au partage commun, alors que la logique marchande de l'échange est associée au gaspillage. Le sens de la mutualisation est très fortement opposé à celle de la consommation qui doit être évitée.

Le statut de l'espace choisi pour installer le repair café a son importance. Il est nécessaire que cet espace ne dépende pas directement de la mairie. Si l'institution peut participer au financement, si elle peut fourbir un espace, il est nécessaire que l'espace soit géré par une association de citoyens. Pour cela, l'association Pinsaguel en transition envisage d'utiliser un espace particulier :

*« On voulait demander à la mairie de récupérer par exemple un lieu abandonné qui allait être détruit, et leur dire avant qu'il soit démoli : on investit et on crée des chantiers participatif dedans pour l'aménager avec des toilettes sèches des trucs comme ça, on fabrique tout et on crée un espace qui appartient à tout le monde dans lequel on vient bricoler et prêter des*

*choses. Par exemple, une tondeuse moi j'en ai une que j'utilise que tous les trois mois et je la partagerai.* » Justin

Un « espace qui appartient à tout le monde » se distingue ici d'un espace public géré par la municipalité comme d'un espace privé qui serait prêté ou loué à l'association. Cet espace s'inscrit dans la volonté de mutualiser des outils et des compétences, qui est une manière d'échapper à la fois à la logique du marché et à celle de la centralisation publique. Il faut remarquer que, dans ce cas, la municipalité cherche à favoriser l'autonomie citoyenne sans centraliser la décision ou l'organisation d'un repair café, *« nous n'avons ni le temps ni les moyens d'organiser ce genre d'espace de réparation, mais nous aiderons l'association qui s'en occupera, ou qui que ce soit. C'est positif pour la commune, ça va dans le bon sens »* (Maire de Pinsaguel). L'émergence d'un espace de partage commun comme un repair café se heurte ici à la nécessité de négocier un espace avec la municipalité, le maire précisant *« on n'a pas encore d'espace pour ce genre d'activité, c'est à l'association de se débrouiller pour l'instant. »* La volonté de produire un espace de partage commun sous la forme d'un repair café est portée par des habitants comme Paulette et Guilhem ainsi que par l'association Pinsaguel en partage. Si elle ne rencontre pas de résistance de la part de la municipalité qui y voit un complément de son action, la mise en œuvre nécessite son implication. La modalité de partage commun se distingue de la logique domestique, car l'accès aux outils et compétences se fait dans le cadre d'un partage élargi et non clos. Elle se distingue aussi de la logique de partage public, par complémentarité plus qu'opposition, la municipalité cherchant à favoriser ce type d'initiative. Une opposition est par contre identifiable avec la logique marchande, le repair café étant vu comme un moyen d'échapper à cette logique.

### **De la fermeture du bureau de poste à la création d'une épicerie solidaire**

Le bureau de poste de la commune est remplacé par une épicerie solidaire au début de l'année 2022. Cet événement est une transformation importante du partage des espaces, des rencontres et des liens sociaux dans le village. Deux mécanismes sont identifiés. Le premier est l'épuisement du service public dans sa forme de bureau de poste, le second est son remplacement par une épicerie associative. Le changement peut être vu comme un processus

de délégation de la compétence publique à une organisation de gestion de biens communs. S'opère alors une transformation des échanges, du public vers le commun, sous l'effet de l'action de la municipalité. Le tableau 5 met en perspective les modalités génératives des deux formes de partage en confrontation.

**Tableau 5. Opposition des formes de partage public vs commun**

<b>Forme de partage</b>	<b>Partage public</b>	<b>Partage commun</b>
Expériences de partage	« La poste, c'était un lieu de rencontre, mais vous voyez c'est aussi un peu de lieu de l'État, même si c'est moins vrai aujourd'hui, c'était quand même la présence de l'institution, du public. » « Je venais presque acheter des timbres pour croiser des	« tiers-lieu avec un espace convivial de partage, d'accompagnement à la transition alimentaire et d'échange de savoirs » ; « une structure labellisée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »
Principe	Principe de redistribution publique	Principe de réciprocité communautaire
Structure	Structure centralisée	Structure symétrique











Après avoir été un service public jusqu'en 2010, les bureaux de poste sont gérés par une entreprise nationale à capitaux publics. En 2022, comme dans de nombreuses communes françaises comparables, le bureau de poste de Pinsaguel est fermé sur décision unilatérale de l'entreprise. Dans ce cas, un choix est proposé à la municipalité :

*« Comme alternative à cette fermeture « sèche », la Poste nous proposait trois hypothèses : soit une reprise par la Mairie soit par un commerçant, soit par une structure labellisée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Le Conseil Municipal du 29/09/2021 a délibéré à l'unanimité en faveur de cette troisième hypothèse. »* (extrait du courrier du 03/01/2022 envoyé par la mairie aux habitants de Pinsaguel)

Pour palier la fermeture de la Poste, la municipalité avait le choix d'ouvrir une structure publique financée par les fonds de la ville, de laisser l'espace vacant à une structure marchande ou de chercher une structure de gestion de biens communs. Les élus choisissent la

dernière option. L'institution publique locale joue ici un rôle de coordination et d'organisation dans cette transformation. Le partage commun comme modalité d'échange est promu par la sphère publique, car l'institution n'aurait pas pu financer elle-même un espace ouvert au public de manière pérenne. Le refus de proposer l'espace à une structure marchande relève du choix politique, « un commerce aurait été mal vu, le local est à côté de la mairie, ce n'est pas adapté, il faut autre chose » (maire de Pinsaguel)

Le choix se porte sur la création d'une épicerie solidaire, qui relève du partage commun. Si une épicerie est un commerce, son modèle peut reposer sur le principe de l'économie sociale et solidaire, et donc majoritairement sur le principe de réciprocité et une structure symétrique. Un projet d'association de l'économie sociale et solidaire est ainsi sélectionnée :

*« Les Zero'Ines est une association de trois entrepreneuses qui créent une épicerie    de village multi-service à Pinsaguel (31) offrant des produits bio , vrac, locaux  et accueillant tous les budgets. L'épicerie assure également les services de la poste , et fait aussi tiers-lieu avec un espace convivial de partage, d'accompagnement à la transition alimentaire et d'échange de savoirs     (ateliers ludiques et pédagogiques pour cuisiner et consommer différemment). »* LinkedIn, consulté le 15/02/2022

L'enjeu pour le lancement de l'épicerie solidaire est l'amorçage de la chaîne de réciprocité. Le projet s'appuie en effet sur des dons obtenus par un financement participatif, sur une plateforme en ligne. Cependant, l'analyse du discours sur cette plateforme montre que le premier appel aux dons financiers est en réalité un appel à contre-don. Ainsi, les créatrices de l'association présentent d'abord les actions qu'elles ont réalisées pour la ville, ce qui constitue un premier don de leur part :

*« 3 copines pinsagueloises, engagées, avec 3 parcours différents et complémentaires. Lors du nettoyage de la réserve que nous avons organisé en septembre 2019, il nous est apparu urgent d'agir pour réduire notre impact. Nous avons continué de lancer des actions et des ateliers en faveur de la transition écologique (Incroyables Comestibles, Café Bricole, animation de la Fresque du Climat...) »* (source : site de financement participatif Ulule)

Il est en effet plus efficace faire rendre que de faire donner. L'appel au don est un appel à la générosité, à la volonté de participer à un projet sans garantie de succès. L'appel au contre-

don s'appuie sur une logique de retour, présentant implicitement une dette à rembourser. Le financement participatif est alors vécu comme faisant partie d'une chaîne de dons/contre-dons déjà amorcée. Il s'agit par la suite d'étendre et de généraliser une chaîne de dons/contre-dons sur le territoire, de manière à ce que l'épicerie et les habitants bénéficient de la logique de réciprocité. Cette démarche dénote une capacité à mobiliser la logique de réciprocité de manière stratégique. La logique de la réciprocité généralisée est donc intuitivement intégrée comme une donnée dans la création du projet.

### **Le partage des espaces verts : jardins communs versus jardins privés**

Nous analysons ici comment la création de jardins partagés par l'association Pinsaguel en transition entre en concurrence avec les pratiques de jardinage privées. Le mécanisme à l'oeuvre est la domination que produit le jardinage dans les jardins privés sur les jardins partagés, c'est-à-dire du partage domestique sur le partage commun des espaces verts (tableau 6).

**Tableau 6. Opposition des formes de partage commun vs domestique**

<b>Forme de partage</b>	<b>Partage commun</b>	<b>Partage domestique</b>
Expériences de partage	« C'est une sorte de potager urbain qui est complètement public complètement partagé. » « créer un lieu de rencontre » ; « il y en a qui viennent alors qu'ils ont déjà des jardins comme moi. C'est justement cet aspect rencontre et partage de connaissances. »	<i>« oui mais moi je partage mes légumes avec ma famille aussi, les courgettes il y en a tellement... alors ben oui je partage en famille, et j'ai un cousin qui m'en donne aussi alors... » ; « Que chacun ait son petit potager comme cela se fait déjà oui mais un jardin participatif j'ai un peu de doute, j'ai un peu de mal. Je connais un peu les incivilité des gens qui fait que sur la longueur je n'y crois pas trop. Je me trompe</i>
Principe	Principe de redistribution publique	Principe d'autarcie familiale
Structure	Structure symétrique	Structure close

Lors de plusieurs entretiens formels et informels, les habitants mentionnent la création d'un espace de jardinage partagé appelé Incroyables comestibles, « *le principe d'un incroyable comestible c'est que n'importe qui peut aller planter ce qu'il veut et récolter ce qu'il veut voilà. C'est une sorte de potager urbain qui est complètement public complètement partagé.* »

Guilhem. Les espaces sont mis à disposition par la mairie. Il s'agit de non-lieux comme des ronds-points, des espaces que la municipalité entretient mais ne valorise pas. Par l'action de l'association, cet espace se transforme en lieu de production et de cueillette de légumes, mais aussi de production de relation sociale :

« *Ce qui est intéressant c'est que quand on a monté le jardin collectif l'objectif principal c'était de créer un lieu de rencontre. En fait on a utilisé l'excuse du potager pour monter cette association là, en disant que nous on adore ça et on aime rencontrer du monde et on a envie que tout le monde dans le coin puisse se rencontrer de manière simple avec un endroit un peu chouette et joli dans lequel on peut se retrouver.* » Justin

Guilhem et Justin sont engagés dans les jardins collectifs Incroyables comestibles. Le partage y est vécu comme créateur de lien social, dans une logique de tiers-lieu où c'est la relation sociale qui compte le plus. Aussi pertinente qu'elle paraisse aux responsables d'associations, habitants et responsables politiques, cette démarche se heurte à une concurrence. Les jardins communs font face à la concurrence invisible des jardins privés : « *Non je n'y crois pas, il y a trop de jardins privés et ce sera difficile d'avoir une démarche globale* » (Mélanie). Si les Incroyables comestibles sont des espaces de partage revendiqués, il en va de même pour les jardins privés, « *oui mais moi je partage mes légumes avec ma famille aussi, les courgettes il y en a tellement... alors ben oui je partage en famille, et j'ai un cousin qui m'en donne aussi alors...* » (Karine). Ainsi, sur un territoire où les jardins privés sont nombreux, la production collective de légumes présente un potentiel limité. Les habitants mettent en concurrence les espaces de partage commun et domestique.

La tension entre les espaces partagés domestiques et communs devient moins forte lorsqu'émerge une complémentarité. Les jardins communs sont alors vus non plus comme des espaces de production concurrents des jardins privés, mais comme des lieux de partage de connaissances et de compétences : « *il y en a qui viennent alors qu'ils ont déjà des jardins*

*comme moi. C'est justement cet aspect rencontre et partage de connaissances. » Justin ; « On vient apprendre pour qu'on puisse le refaire dans son potager » Dominique. Cette tension entre les modalités de partage domestique et commun montre que les expériences de partage sont vécues de manière tout à fait distinctes. La construction des espaces dépend en grande partie de la manière dont une modalité de partage domine l'autre, car l'usage des espaces verts en dépend directement. Entre la clôture domestique des jardins privés et la symétrie du partage d'un espace commun, le cas des espaces verts est une illustration des tensions qui parcourent la société.*

### **Lancement d'un groupe numérique d'entraide et de partage**

Lors du premier confinement dû à la pandémie de covid19 des habitants de Pinsaguel ont créé un groupe d'échange sur le réseau social WhatsApp : *« À la base on est deux personnes ou pendant le Covid on a créé un groupe d'entraide on est plus de 300 personnes aujourd'hui (...) il y a beaucoup d'entraide et ça s'appelle Entraide Pinsaguel voilà, c'est sur WhatsApp. »* Karine. Le groupe de discussion est explicitement présenté comme un espace de partage : *« Certains partagent leurs idées pour occuper les enfants, d'autres leurs bons plans alimentaires, etc. »* (Whatsapp).

La plateforme est explicitement utilisée dans l'objectif d'un partage commun, renforçant le lien social dans une période de confinement et d'isolement. La logique de réciprocité généralisée est dominante dans l'initiative. L'exclusion des échanges marchands est manifeste lorsque des commerçants sont interrogés au sujet de ce groupe. Ils précisent que s'ils en font partie, c'est à titre personnel et non à celui de leur commerce :

- Karine : *j'y suis mais je suis incognito, je veux dire pas au nom de la boutique, perso seulement.*

- Interviewer : *Vous ne faites mêmes pas un peu de publicité ?*

- Karine : *Non, ce serait mal vu, c'est pas l'endroit pour ça. »*

L'intégration de la logique marchande s'observe cependant lorsque des ventes d'objets entre habitants ont lieu. Ce sont tous des échanges de pairs à pairs, qui sont régis par une logique de communauté. Par exemple, un habitant propose des planches de bois, deux personnes se proposent de les acheter (22/02/2022).



- « - vendeuse : *J'ai des planches de 3 mètres, je dois en avoir 6/7.*
- acheteur 1 : *OK, ça m'intéresse, je prends tout.*
- acheteur 2 : *S'il en reste je les veux bien.*
- vendeuse (répondant à acheteur 1) : *OK, je vous donne tout dans l'après-midi.*
- acheteur 1 : *Oh la la non on partage »*

La logique de partage d'une ressource mise en vente s'impose face à la seule logique de l'intérêt personnel, un acheteur partage une bonne affaire avec un autre plutôt que d'en profiter seul. La pratique marchande est subordonnée et intégrée à la logique de partage réciproque (Tableau 7).

**Tableau 7. Opposition des formes de partage commun vs marchand**

Forme de partage	Partage commun	Partage marchand
Expériences de partage	« il y a beaucoup d'entraide et ça s'appelle Entraide Pinsaguel voilà, c'est sur WhatsApp. » ; « Certains partagent leurs idées pour occuper les enfants, d'autres leurs bons plans alimentaires, etc. »	« c'était vraiment une manière de partager des aliments qui auraient été perdu sinon. » ; « À ce prix-là il y en a certains qui en ont pris on se demande ce qu'il faisait avec tous ses poulets. Certains achetaient des quantités de poulets pas cher
Principe	Principe de réciprocité communautaire	Principe du marché individualiste
Structure	Structure symétrique	Structure asymétrique

Il arrive cependant que la capacité d'intégration du marchand au commun trouve ses limites, ce qui peut conduire à une tragédie, la fin du groupe. Laura nous fait part du récit d'une vente de poulets qui s'est organisée lors du confinement. Une productrice de volailles cherchait alors à vendre des poulets qu'elle n'avait pas pu écouler par les canaux habituels à cause de la pandémie :

« *Laura : Cathy était très embêtée parce qu'elle avait des poulets qu'elle devait vendre. Donc il y avait des affaires en poulet.*

- Interviewer : *Des affaires à faire en poulet...*

- Laura : *oui oui . Nous on a acheté des poulet fermiers à 6 €, on en a bénéficié deux fois et c'était super, c'était vraiment une manière de partager des aliments qui auraient été perdu sinon. »*

La vente se présente ici un échange guidé par une logique de solidarité réciproque plutôt qu'une logique seulement marchande. La vente de poulets à prix bas a cependant généré des comportements fondés sur l'intérêt individuel :

*" À ce prix-là il y en a certains qui en ont pris on se demande ce qu'il faisait avec tous ses poulets. Certains achetaient des quantités de poulets pas cher mais c'était pas l'idée. Il fallait partager. Il fallait que tout le monde puissent en profiter, de super poulets à quelques euros. Là certains ont profité, c'est dommage, ça m'a donné envie de quitter le groupe... Mais je suis restée ! (rires) » (Laura)*

Le bénéfice individuel met la communauté en tension. Profiter d'une bonne occasion commerciale est rationnel du point de vue marchand, mais montre une mauvaise compréhension de la logique de réciprocité qui domine dans le groupe. Hardin a appelé les effets d'une logique individualiste dans la gestion de communs la tragédie des communs (Hardin, 1968), car elle aboutit à leur détérioration. En effet, à la suite de cet épisode, certains membres ont quitté le groupe, n'acceptant pas que les comportements égoïstes.

## **DISCUSSION ET IMPLICATIONS**

Malgré son usage courant dans le langage ordinaire, le partage est une notion polysémique difficile à cerner. Cet article contribue au travail de construction théorique du partage, et apporte une perspective nouvelle en ne réduisant le partage une structure unique, mais explorant sa polysémie. Pour éviter un traitement monolithique du concept, nous l'avons étudié dans le cadre d'une ville. En effet, l'analyse conduite à l'aide d'un carré sémiotique montre que diverses modalités de partage coexistent et s'articulent de manière logique les unes par rapport aux autres.

Quatre modalités de partage sont identifiées à partir des principes d'échange proposés par Polanyi (1944), le partage commun, public, marchand et domestique. À partir de ces principes et grâce à des allers-retours avec le terrain, les structures et expériences correspondantes sont

intégrées dans un schéma génératif qui assure la cohérence interne de chacune de ces modalités. Au terme de l'analyse, le partage apparaît moins comme une expérience signifiante à la structure absente (Eco, 1968). Il se présente comme un phénomène par lequel les citoyens-consommateurs produisent un monde commun imbriqué dans les principes d'échanges. Contrairement au don dont la structure fondamentale a été identifiée avec le contre-don, le partage est une expérience multiple. Dans l'état actuel de nos connaissances, et à la suite de notre enquête, ne nous est pas possible de définir le partage autrement que comme un système conceptuel.

### **La controverse au sein du système**

Le carré des formes du partage permet d'adopter une nouvelle perspective par rapport à la controverse qui oppose Belk (2010) à Arnould et Rose (2014, 2015). Soulignons d'abord que les apports théoriques proposés par les trois auteurs sont très importants pour la compréhension du partage. Notre propos n'est pas de concilier les deux points de vue, ni d'en faire une synthèse. L'analyse par le carré sémiotique permet de tenir compte de la radicalité de chacune des positions qui sont défendues en les intégrant dans un modèle plus général. En effet, ces analyses sont construites à partir d'un point de vue spécifique, à partir d'une des modalités de partage. Chacune de ces perspectives conduit à valoriser la forme domestique et la forme communautaire du partage par rapport aux autres modalités.

### **Le pseudo-partage**

En suivant nos résultats, nous pouvons dire que la notion de pseudo-partage (Belk 2010, 2014a) est trompeuse, car elle suggère que l'oxymore rend illégitime la forme du partage marchand. Mais dans certains cas, comme celui d'un échange commercial sur WhatsApp, le partage marchand ne ressemble pas au détournement de la réciprocité par un acteur capitaliste. Doit-on alors parler de pseudo-partage, alors que les citoyens-consommateurs expriment sincèrement une relation de partage communautaire malgré une transaction financière. Pourquoi dans ce type de cas ne pas inverser le raisonnement, et considérer le partage comme une manière de dénaturer la relation contractuelle et calculatrice de l'échange marchand par l'incorporation d'une forme de réciprocité ? En effet, les échanges de pair à pair introduisent une part de rencontre inter-personnelle au sein d'un échange marchand, tissant

ainsi un lien symbolique minimal qui fonde le partage. La forme marchande du partage est ainsi une forme paradoxale d'échange produite par l'économie numérique. Il est possible de juger cette forme du partage inauthentique (Bardhi et Eckhardt, 2012; Belk, 2014a, 2014b; Eckhardt et Bardhi, 2015) ou inversement la trouver tout à fait authentique dans le contexte du capitalisme numérique du XXIème siècle. Ainsi, l'économie du partage n'est peut-être pas seulement l'avènement d'un pseudo-partage, mais aussi celui d'une pseudo-économie, dans laquelle les consommateurs mobilisent une relation contractuelle pour produire du commun.

### **La mutualité**

Arnould et Rose (2014, 2015), en déconstruisant l'analyse de Belk (2010), proposent la mutualité comme un concept alternatif à celui du partage. Cette forme considère les biens communs, qu'il s'agisse de jardins collectifs, d'un espace de discussions numérique ou « de l'air que nous respirons, de l'océan dans lequel nous pêchons, de la biodiversité qui nourrit la planète » comme « non-échange » (Arnould et Rose 2014, p. 218). Cela est le résultat rigoureux de leur analyse, qui révèle l'impossibilité d'identifier une structure profonde unique au partage, sauf à le ramener à la structure du don ou du contrat.

La mutualité est la forme de partage la plus fréquemment évoquée dans les discours des répondants. Elle concerne des communs positifs, comme l'air, mais aussi des communs négatifs, comme les détritiques que les membres d'une association ramassent régulièrement lors de "journées déchet" (Karine).

Théoriquement la mutualité est un non-échange. Cela est si l'on considère que l'échange est une pratique seulement entre humains. Le nettoyage des bords de rivière ne semble pas reposer sur un échange entre les nettoyeurs, mais sur le partage d'un moment et celui d'un espace. Aucun échange n'entre en effet en jeu, en apparence. Car si l'on considère non seulement les humains, mais aussi l'environnement, les arbres, les rivières et globalement le système écologique, alors la mutualité peut être vue comme un échange entre humains et non-humains, entre les habitants d'une petite ville et le milieu qu'ils souhaitent préserver d'une trop grande pollution. Dans ce sens, la mutualité retrouve sa structure d'échange, mais entre humains et non-humains, nouant ainsi une forme de collectivité hybride, structurée par la réciprocité généralisée.

## **La possibilité des formes de partage**

Comment quatre formes diversifiées du partage peuvent-elles coexister ? Quel est le mécanisme sémiotique par lequel une forme aussi contradictoire en apparence que le partage marchand peut-elle être soutenue ? Le partage public relève de la même contradiction, la logique publique reposant sur le principe de redistribution, un espace comme un jardin public ne devrait pas pouvoir être vécu comme partagé, mais seulement comme redistribué. Il y a manifestement un hiatus entre la structure profonde de l'échange et le vécu qui en est fait. Ce type de hiatus a été identifié par Bourdieu lorsqu'il a étudié l'analyse que Derrida fait du don. En effet, Derrida montre que le don est impossible, car il ne peut jamais être complètement gratuit. Pour le philosophe, le don implique le contre-don, et en cela il n'est pas ce qu'il croit être. Mais la justesse de cette analyse n'empêche paradoxalement aucunement une expérience généreuse et sincère du don, qui peut être vécu par chacun comme gratuit sans autre forme d'intérêt individuel (Bourdieu, 2017: 29).

Il en va de même pour le partage, dont il faut considérer les quatre formes comme théoriques. Nous voulons dire que la structure profonde d'une forme d'échange peut être identifiée par un travail théorique. Mais elle est invisible dans la pratique ordinaire. En effet, il y a bien une contradiction entre l'expérience du partage et une structure asymétrique (marchande) ou centralisée (publique). Il faut cependant constater que cette analyse théorique n'empêche pas une expérience marchande ou publique du partage. Le sens du partage est complexe, montrant que ce concept ne doit pas être analysé seulement comme vécu subjectif conscient ni seulement comme structure sociale inconsciente, mais comme une modalité d'échange parfois paradoxale.

## **Implications, limites et voies de recherche**

Cette recherche implique de concevoir et accepter le concept de partage dans la diversité de ses formes. Favorisant une perspective systémique du partage, le présent article n'en approfondit pas chacune des formes. Cette limite peut être comblée par de prochains travaux explorant la sémiotique des différentes formes du partage.

Par le partage se tisse un lien socio-sémiotique, se construit un monde commun, avec toutes ses ambivalences. Citoyens-consommateurs, responsables politiques et managers peuvent tenir compte de la capacité du partage à produire ce lien, sur la base des quatre relations

d'échange inventoriées. Le déploiement de l'expérience du partage sur des structures d'échange diverses n'est pas la promesse d'un monde meilleur, mais celle d'un monde commun, cette communauté intégrant humains et non humains, des déchets à ramasser aux vélos à réparer. Une voie de recherche importante consiste à explorer le partage dans le contexte de l'anthropocène (Crutzen, 2002), c'est-à-dire de mieux comprendre en quoi les formes du partage sont la condition des réponses appropriées aux défis du système-terre.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Alhubaishy A and Aljuhani A (2021) The Influence of Information Sharing through Social Network Sites on Customers' Attitudes during the Epidemic Crisis of COVID-19. *Journal of Theoretical and Applied Electronic Commerce Research* 16(5): 1390–1403.
- Arnould EJ and Rose AS (2014) Mise au point : du concept de « partage » à la mutualité en « consumer research ». *Revue du MAUSS* 44(2): 217.
- Arnould EJ and Rose AS (2015) Mutuality: Critique and substitute for Belk's "sharing". *Marketing Theory* 16(1): 1–25.
- Aspara J and Wittkowski K (2019) Sharing-Dominant Logic? Quantifying the Association between Consumer Intelligence and Choice of Social Access Modes. *Journal of Consumer Research* Morwitz VG, Inman JJ, and Toubia O (eds) 46(2): 201–222.
- Bardhi F and Eckhardt GM (2012) Access-Based Consumption: The Case of Car Sharing. *Journal of Consumer Research* 39(4): 881–898.
- Belk R (2007) Why Not Share Rather Than Own? *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 611(1): 126–140.
- Belk R (2010) Sharing. *Journal of Consumer Research* 36(5): 715–734.
- Belk R (2014a) Sharing Versus Pseudo-Sharing in Web 2.0. *The Anthropologist* 18(1): 7–23.
- Belk R (2014b) You are what you can access: Sharing and collaborative consumption online. *Journal of Business Research* 67(8): 1595–1600.
- Belk R (2016) Accept no substitutes: A reply to Arnould and Rose. *Marketing Theory* 16(1): 143–149.
- Bourdieu P (1998) *La Domination Masculine*. Paris: Seuil.
- Bourdieu P (2017) *Anthologie Économique, Cours Au Collège de France 1992-1993*. Paris: Seuil.

- Buhalis D, Andreu L and Gnoth J (2020) The dark side of the sharing economy: Balancing value co-creation and value co-destruction. *Psychology & Marketing* 37(5): 689–704.
- Burawoy M (1998) The Extended Case Method. *Sociological Theory* 16(1): 4–33.
- Cabras I and Mount MP (2017) How third places foster and shape community cohesion, economic development and social capital: The case of pubs in rural Ireland. *Journal of Rural Studies* 55: 71–82.
- Chatzidakis A, Maclaran P and Bradshaw A (2012) Heterotopian space and the utopics of ethical and green consumption. *Journal of Marketing Management* 28(3–4): 494–515.
- Chen Y and Wang L (Tarry) (2019) Commentary: Marketing and the Sharing Economy: Digital Economy and Emerging Market Challenges. *Journal of Marketing* 83(5): 28–31.
- Cohendet P, Grandadam D and Suire R (2021) Reconsidering the dynamics of local knowledge creation: Middlegrounds and local innovation commons in the case of FabLabs. *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie* 65(1): 1–11.
- Crutzen P (2002) Geology of mankind. *Nature* 415: 23.
- Descola P (2015) *Par delà nature et culture*. Paris: Gallimard.
- Dion D, Sabri O and Guillard V (2014) Home Sweet Messy Home: Managing Symbolic Pollution. *Journal of Consumer Research* 41(3): 565–589.
- Eckhardt GM and Bardhi F (2015) The Sharing Economy Isn't About Sharing at All. *Harvard Business Review*, 28 January.
- Eco U (1968) *La Structure Absente, Introduction à La Recherche Sémiotique*. Paris: Mercure de France.
- Fontanille J (2006) Textes, objets, situations et formes de vie. Les niveaux de pertinence du plan de l'expression dans une sémiotique des cultures. In: Alonso Aldama J, Bertrand D, Costantini M, et al. (eds) *La Transversalité du sens*. Paris: Presses universitaires de Vincennes, pp. 213–240.
- Fontanille J (2020), Les types thématiques des schèmes de la pratique et la topologie anthropo-sémiotique. *Actes sémiotique* 123: 1-16
- Galluzo A (2020) *La Fabrique Du Consommateur, Une Histoire de La Société Marchande*. Paris: La Découverte.
- Giesler M (2006) Consumer Gift Systems. *Journal of Consumer Research* 33(2): 283–290.

- Giesler M and Witten MP (2003) The Anthropology of File Sharing: Consuming Napster as a Gift. *ACR North American Advances*: 8.
- Gilbert P (2016) Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique. *Actes de la recherche en sciences sociales* 215(5): 4-15.
- Greimas AJ (1970) *Du Sens I, Essais Sémiotiques*. Seuil. Paris.
- Griffiths M and Gilly M (2015) Sharing Space: Extending Belk's (2010)'Sharing'. *Journal of Research for Consumers* 22: 1–24.
- Habibi MR, Kim A and Laroche M (2016) From Sharing to Exchange: An Extended Framework of Dual Modes of Collaborative Nonownership Consumption. *Journal of the Association for Consumer Research* 1(2): 277–294.
- Hardin G (1968) The Tragedy of the Commons. *Science, New Series* 162(3859): 1243–1248.
- Hénaff M (2010), Mauss et l'invention de la réciprocité. *Revue du Mauss* 36(2): 71-86.
- Kaufman-Scarborough C and Childers TL (2009) Understanding Markets as Online Public Places: Insights from Consumers with Visual Impairments. *Journal of Public Policy & Marketing* 28(1): 16–28.
- Kozinets RV (2002) Can Consumers Escape the Market? Emancipatory Illuminations from Burning Man. *Journal of Consumer Research* 29(1): 20–38.
- Lamberton CP and Rose RL (2012) When Is Ours Better Than Mine? A Framework for Understanding and Altering Participation in Commercial Sharing Systems. *Journal of Marketing* 76: 109–125.
- Levi-Strauss C (1958) *Anthropologie structurale*. Paris: Plon.
- Maciel AF and Wallendorf M (2021) Space as a Resource in the Politics of Consumer Identity. *Journal of Consumer Research* 48(2): 309–332.
- Madon J (2022) Free repair against the consumer society: How repair cafés socialize people to a new relationship to objects. *Journal of Consumer Culture* 22(2): 534–550.
- Marcoux J-S (2009) Escaping the Gift Economy. *Journal of Consumer Research* 36(4): 671–685.
- Mauss M (1925) *Essai sur le don: Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris: PUF.
- Monnin A (2021) Les "communs négatifs" entre déchets et ruines. *Etudes* (9): 59-68.



- Oldenburg R (1999) *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Hachette Books.
- Olson NJ et Ahluwalia R (2021) When Sharing Isn't Caring: The Influence of Seeking The Best on Sharing Favorable Word of Mouth about Unsatisfactory Purchases. *Journal of Consumer Research* 47(6): 1025–1046.
- Ostrom E (2010a) Analyzing collective action. *The of the International Association of Agricultural Economists* 41(1): 13.
- Ostrom E (2010b) Beyond Markets and States: Polycentric Governance of Complex Economic Systems. *American Economic Review* 100(3): 641–672.
- Penaloza L (1994) Atravesando Fronteras/Border Crossings: A Critical Ethnographic Exploration of the Consumer Acculturation of Mexican Immigrants. *Journal of Consumer Research* 21(1): 32.
- Polanyi K (1944) *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Beacon Press.
- Price JA (1975) Sharing: The Integration of Intimate Economies. *Anthropologica* 17(1). Canadian Anthropology Society: 3–27.
- Roux D, Guillard V and Blanchet V (2018) Of counter spaces of provisioning: Reframing the sidewalk as a parasite heterotopia. *Marketing Theory* 18: 147059311773246.
- Scaraboto D (2015) Selling, Sharing, and Everything In Between: The Hybrid Economies of Collaborative Networks. *Journal of Consumer Research* 42(1): 152–176.
- Scaraboto D et Figueiredo B (2021) How Consumer Orchestration Work Creates Value in the Sharing Economy. *Journal of Marketing*: 42(1): 152-176.
- Staszak J-F (2001) L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur//For an insider's geography of domestic space. *Annales de Géographie* 110(620): 339–363.
- Veyne P (1979) Mythe et réalité de l'autarcie à Rome. *Revue des Études Anciennes* 81(3): 261–280.
- Vinod PP et Sharma D (2021) COVID-19 Impact on the Sharing Economy Post-Pandemic. *Australasian Accounting Business and Finance Journal* 15(1): 37–50.
- Visconti LM, Sherry JF, Borghini S et Anderson L (2010) Street Art, Sweet Art? Reclaiming the "Public" in Public Place. *Journal of Consumer Research* 37(3): 511–529.

Vith S, Oberg A, Höllerer MA et Meyer RE. (2019) Envisioning the 'Sharing City':  
Governance Strategies for the Sharing Economy. *Journal of Business Ethics* 159(4):  
1023–1046.